


**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Ressources National
Sport Innovations



SEPTEMBRE 2025

 **ETUDE**

ANALYSE DE LA FREQUENTATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Etude réalisée par Olbia, le Centre de droit et
d'économie du sport et Média filière

Introduction

Après plusieurs mois de travail, le groupement réunissant Olbia Conseil, Média Filière et le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) est heureux de pouvoir présenter les conclusions relatives à son étude sur l'occupation des équipements sportifs.

Le présent document est une synthèse des différentes étapes qui ont abouti à la production de données inédites, et à la formulation de recommandations à destination des décideurs publics, locaux et nationaux.

Trois institutions sont à l'origine de ce projet d'étude

: la direction des Sports du ministère des Sports, l'Agence nationale du Sport (ANS), et le Pôle Ressources National Sport Innovations (PRNSI) du ministère des Sports.

Ensemble, elles ont dessiné les contours de la consultation autour de quatre axes structurants :



Le cadre géographique de l'étude est restreint à la France métropolitaine

Plusieurs choix méthodologiques ont été faits pour conduire cette étude

> Phase 1. Revue de littérature

- **Objectif** : cadrer le sujet et identifier les approches existantes en France, en Europe et à l'international.
- **Choix méthodologique** : analyser la littérature scientifique et institutionnelle, tout en constatant l'absence de méthodologie standardisée ou d'étude équivalente.

> Phase 2. Mesure de l'occupation et de la fréquentation des équipements

- **Équipements à accès contrôlé**
 - Extraction de données via le logiciel Planitech (plannings des collectivités).
 - Données de fréquentation issues des questionnaires d'équipements payants (golfs, piscines, patinoires).
 - Comptages in situ menés par des collectivités pilotes (Brest, Reims, Veynes).
- **Équipements en accès libre**
 - Monographie régionale en Nouvelle-Aquitaine : 43 équipements étudiés avec deux journées de comptage chacun.
- **Équipements scolaires**
 - Monographie régionale en Nouvelle-Aquitaine
 - Questionnaire envoyé aux chefs d'établissements secondaires en Nouvelle-Aquitaine : 511 réponses sur 724 établissements (taux élevé).

> Phase 3. Analyse des pratiques et de la satisfaction des usagers

- **Méthode** : enquête grand public auprès d'un panel représentatif de 5000 Français de plus de 16 ans.

> Phase 4. Principaux enseignements et recommandations

- **Méthode** :
 - une trentaine d'entretiens menés auprès de quatre grandes catégories d'acteurs
 - une séance d'ateliers réalisée en Juin auprès d'une cinquantaine d'acteurs pour partager les constats et mettre en débat les pistes de recommandations.

Ce document constitue une synthèse de l'étude réalisée et reprend donc chronologiquement les grandes phases qui sont identifiées sous la forme de 4 documents distincts dénommés "Annexe".

Revue de la littérature



La fréquentation des équipements sportifs est le point de jonction entre l'offre et la demande sportive et implique, par cette centralité, un lien étroit avec les politiques de construction d'équipements sportifs, les comportements effectifs de la population et l'évolution de leurs attentes, besoins et aspirations. De fait, la fréquentation des équipements sportifs n'a pas véritablement donné naissance à une littérature dédiée, et se lit plutôt en filigrane des études consacrées aux politiques sportives et aux mutations des pratiques. Ce sont principalement les collectivités qui, pour d'évidentes raisons pratiques, ont déployé des efforts pour mieux connaître l'utilisation effective de leurs infrastructures et ainsi piloter leurs choix d'investissements et/ou d'attribution de créneaux de réservation ; ces données produites localement sont, malheureusement, rarement disponibles en libre accès.

Le maillage territorial d'équipements sportifs sur le territoire est le fruit de politiques volontaristes conduites par l'État et les collectivités locales à partir des années 1960 puis, sous des modalités différentes, des années 1980 à aujourd'hui dans le sillage de la décentralisation. Cette chronologie a d'importantes répercussions sur les défis auxquels sont confrontés élus et services des sports.



Un parc d'équipements sportifs vieillissant



les disparités d'équipements restent fortes



Un patrimoine sportif qui a été pensé pour répondre à des besoins standardisés et centrés sur la pratique du sport compétitif

Les évolutions des pratiques sont désormais bien connues, et ont été en partie intégrées par les collectivités locales dans leur offre sportive. Aujourd'hui, environ six personnes sur dix pratiquent une activité physique et sportive régulière, principalement exercée en autonomie et en plein air : marche, natation, vélo, course à pied, gym et fitness sont les activités les plus pratiquées.

Ces mutations, associées à l'émergence de nouvelles pratiques (skate, roller, etc.) et à la mise à l'agenda de divers « problèmes sociaux » (délinquance juvénile, sédentarité), ont incité les collectivités à proposer un nombre croissant d'équipements sportifs de proximité en accès libre.

Ces infrastructures ont suscité nombre de recherches dont on peut succinctement résumer **les points de convergence** :



Les études montrent que les individus sont d'abord motivés par l'entretien de leur santé et la quête de plaisir dans leur activité de loisir. En dehors des catégories les plus jeunes, le désir de compétition tient aujourd'hui une place résiduelle dans les préférences des Français, ce qui peut amener à interroger la place occupée par les exigences fédérales en matière de normes pour les équipements sportifs.

La fréquentation des équipements à créneaux de réservation n'a pas suscité le même engouement au sein des communautés de recherche malgré leur centralité dans le paysage sportif. **La terminologie employée entretient une certaine confusion dans l'appréhension du phénomène**, c'est pourquoi la revue de littérature s'est attachée à **proposer un cadre définitionnel** à des fins de clarification :

L'occupation des équipements sportifs désigne la présence théorique de groupes sur un équipement sportif, principalement matérialisée par la réservation d'un créneau horaire spécifique

La fréquentation des équipements sportifs désigne la présence effective de groupes ou d'individus dans les infrastructures

L'utilisation des équipements sportifs désigne les modalités de pratique des individus qui fréquentent une infrastructure

La rareté des travaux sur la fréquentation des équipements sportifs s'explique également par l'absence de méthodologie standardisée et d'impulsion politique,

contrairement à ce qui se pratique dans le domaine de la culture, où les mesures de fréquentation sont davantage institutionnalisées et pourraient inspirer le secteur sportif. À cet égard, l'exemple des bibliothèques montre qu'une normalisation des indicateurs et des méthodes de comptage, adossée à un cadrage national, accroît la fiabilité et la comparabilité des données.

Les quelques données disponibles suggèrent qu'un nombre non négligeable de créneaux réservés (c'est-à-dire, occupés) ne sont pas honorés (c'est-à-dire, fréquentés), de l'ordre de 8% à 20% d'après certaines enquêtes, qu'il convient néanmoins de traiter avec prudence au regard des contextes différents d'élaboration (France et Danemark) et des caractéristiques propres à chaque discipline sportive. Il semble que les créneaux les plus susceptibles de ne pas être honorés se situent le week-end ou sur les heures matinales tandis que les nocturnes, au-delà de 23h, seraient assez peu mobilisatrices.



EN SAVOIR PLUS

Retrouvez dans **l'annexe 1** de cette étude l'ensemble de l'état de l'art des études, publications et productions de données en matière d'équipements sportifs.

Analyse de l'occupation des équipements

1. L'analyse des données d'occupation planifiée des équipements à accès contrôlé (à usage partagé)

La première partie de notre enquête vise à analyser l'occupation « planifiée » des équipements sportifs à accès contrôlé (à usage partagé). Par occupation planifiée, on entend **le niveau de réservation théorique de l'équipement**, dont la gestion incombe aux collectivités territoriales.

ENSEIGNEMENTS

1. Des taux d'occupation globalement élevés mais contrastés

Les équipements à accès contrôlé affichent en période scolaire une utilisation très soutenue, notamment pour les gymnases et salles spécialisées proches de la saturation.

À l'inverse, certains équipements comme les terrains de grands jeux ou les boulodromes restent nettement moins sollicités, avec plusieurs heures de créneaux encore disponibles.

TAUX D'OCCUPATION MOYEN



10:12
HEURES

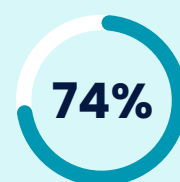
DURÉE D'OCCUPATION MOYENNE DES GYMNASES
en semaine et en période scolaire

54

communes ont partagé leurs données d'occupation

2 683

équipements à accès contrôlés observés



Taux d'occupation moyen en période scolaire*

Taux d'occupation moyen :

84% la semaine

58% le week-end

46% les vacances et les jours fériés

31% les grandes vacances

*nombre de jours avec au moins un créneau utilisé / nombre de jours total de la période scolaire

➤ 2. Une occupation similaire en zones rurales, mais moins intense

87%

Taux d'utilisation des gymnases en zone rurale en période scolaire

Les équipements ruraux comptent autant de jours d'occupation qu'ailleurs, mais leur usage quotidien est moins soutenu.

Ils sont **utilisés en moyenne de 1 à 3 h 30 de moins par jour**, même si certaines installations (gymnases, dojos) y maintiennent un haut niveau d'activité.



CRÉNEAUX SOUS-UTILISÉS

- **17%** des créneaux sont utilisés entre 6h et 8h
- **14%** entre 22h et minuit



3. Des marges d'optimisation des créneaux existent

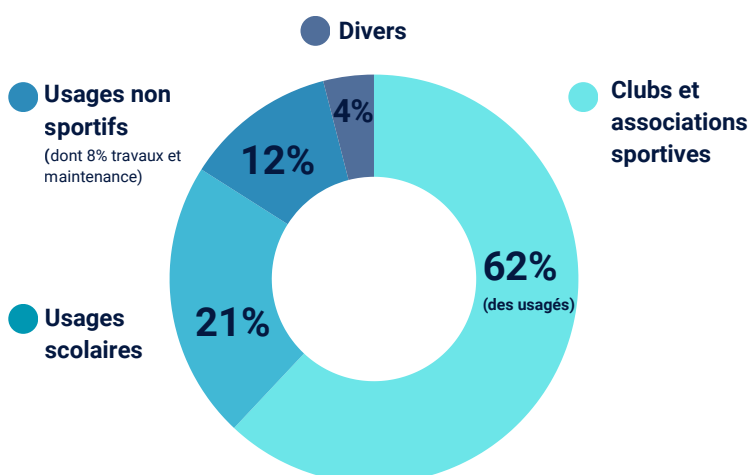
L'analyse révèle une forte intensité d'usage en semaine de période scolaire, mais aussi des créneaux disponibles aux marges de journée, à la pause méridienne, le week-end et surtout pendant les vacances.

Ces temps creux représentent un potentiel à développer via la pratique libre ou l'accueil d'entreprises.



4. Des usages dominés par les clubs et associations

Les clubs et associations concentrent près des deux tiers des créneaux, devant les scolaires qui occupent 21 %. La pratique libre ou d'entreprise reste marginale, peu identifiée et difficilement mesurable. **Cette structuration confirme le rôle central du tissu associatif dans la dynamique des équipements.**



5. Un usage sportif limité par ...

Des usages non sportifs

10%

Des créneaux sont absorbés par des usages non sportifs (maintenance, élections, réunions)

Des créneaux non fréquentés

12 à 17%

des créneaux réservés ne sont pas utilisés. Faute de contrôle, les créneaux ne peuvent pas être réattribués, limitant l'optimisation des équipements.

2. La fréquentation réelle des équipements à accès contrôlé (à usage individualisé)



176 piscines
ayant répondu (3% de
l'ensemble des piscines)



69 golfs
(9% de l'ensemble des
golfs)



60 patinoires
(33% de l'ensemble des
patinoires)

Nous nous sommes intéressés ici à **la fréquentation réelle des équipements sportifs**, mesurée à partir des systèmes de billetterie ou des capteurs de passage automatisés.

La fréquentation désigne la présence effective de pratiquants au sein des équipements sportifs et mesure leur usage réel.

Pour les golfs et les piscines, nous avons récolté les données auprès des responsables d'exploitation via un questionnaire en ligne. Pour les patinoires, nous avons bénéficié du concours du Syndicat National des Patinoires.

ENSEIGNEMENTS



1. Des amplitudes d'ouverture très importantes

306

**JOURS D'OUVERTURE
PAR AN (EN MOYENNE)**

297 piscines, 286 patinoires,
336 golfs

Piscines, patinoires et golfs se distinguent par **des durées d'ouverture annuelles et quotidiennes nettement supérieures aux autres équipements** à accès contrôlé.

Ils sont ouverts en moyenne 306 jours par an (contre 263 pour les gymnases) et près de 10 heures par jour, ce qui favorise une pratique diversifiée et régulière.

2. La piscine, équipement le plus fréquenté

103 000

**FRÉQUENTATION
ANNUELLE (MOYENNE)**

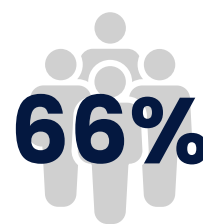
Avec plus de 100 000 usagers par an en moyenne, les piscines sont les équipements les plus fréquentés, devant les patinoires (~97 000) et les golfs (~24 000).

Elles confirment leur rôle central dans l'offre sportive française, même si les écarts entre établissements (taille, mode de gestion, localisation) doivent inciter à la prudence dans la lecture des moyennes.

➤ 3. Une fréquentation portée par le grand public

Contrairement aux équipements collectifs (gymnases, terrains spécialisés), largement occupés par les clubs et scolaires, piscines, patinoires et golfs sont majoritairement fréquentés par le grand public (plus de 60 % des usagers).

Les clubs (18 à 26 %) et les scolaires (10 à 13 %) restent minoritaires, confirmant une logique d'usage tournée vers le loisir, l'autonomie et la santé.



Pour les piscines (66%) comme pour les patinoires (64%), le grand public représente la plus grande part des usagers.

En conclusion



L'étude met en évidence deux réalités distinctes selon le type d'équipements sportifs à accès contrôlé :

- **Les équipements à accès contrôlé à usage partagé** (salles multisports, terrains spécialisés, dojos, etc.) se caractérisent par
 - **Une saturation en période scolaire** : certains équipements affichent des taux d'occupation très élevés et plus de 9h d'utilisation quotidienne,
 - **Des marges d'optimisation**, des créneaux restent disponibles en journée, le week-end et durant les vacances,
 - **Leur usage est largement dominé par les clubs et scolaires** (plus de 80 % des créneaux), ce qui limite aujourd'hui la place de la pratique libre et des usages émergents.
- **Les équipements à accès contrôlé à usage individualisé** (piscines, patinoires, golfs) se distinguent par
 - **Leur forte disponibilité** (jours et horaires d'ouverture),
 - **Leur forte fréquentation, avec un rôle structurant pour les piscines,**
 - **Leur orientation vers le grand public**, en rupture avec le modèle des gymnases et salles associatives.

Ensemble, ces deux volets montrent la complémentarité des modèles : d'un côté, des équipements collectifs saturés mais structurants pour la vie associative, de l'autre, des équipements individualisés qui répondent davantage à une demande grand public tournée vers l'autonomie et le loisir.



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur la méthodologie et les résultats détaillés, vous pouvez consulter [l'annexe 2A](#) de l'étude

Monographie régionale : Nouvelle-Aquitaine

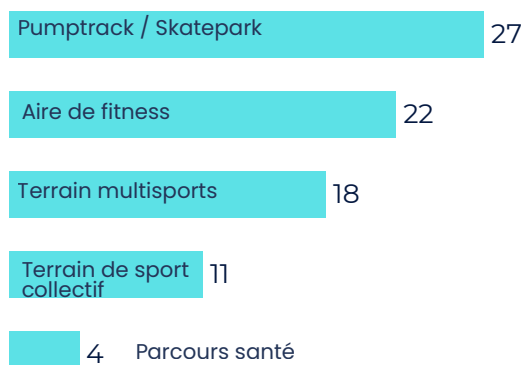
3.L'occupation des équipements sportifs en accès libre

Les équipements en accès libre jouent un rôle essentiel pour la pratique autonome et récréative, mais leur fréquentation reste très inégale. Ils séduisent surtout les jeunes sportifs aguerris, tandis que les femmes et les seniors en sont largement absents. Leur avenir passe par une meilleure adéquation aux besoins locaux, des aménagements adaptés et une prise en compte du changement climatique.

ENSEIGNEMENTS



FRÉQUENTATION MOYENNE PAR ÉQUIPEMENT



1. Des fréquentations contrastées selon le territoire et le type d'équipement

En moyenne, **les équipements en accès libre observés*** accueillent 16 personnes par jour, dont 11 spécifiquement pour la pratique sportive. Cette donnée masque d'importantes disparités territoriales. La fréquentation varie également de manière significative selon la nature des équipements (voir ci-contre).



Des usages sportifs mais aussi récréatifs

33% des usages relèvent du jeu libre, principalement par des enfants de moins de 10 ans.

Ces pratiques, bien que non sportives, contribuent au développement moteur et au plaisir de bouger.



Des implantations parfois inadaptées

Près d'un équipement sur cinq enregistre moins de 5 usagers par jour.

Cela questionne la pertinence de certains choix d'implantation et confirme que la fréquentation dépend autant de la demande locale que de l'animation ou de l'environnement.

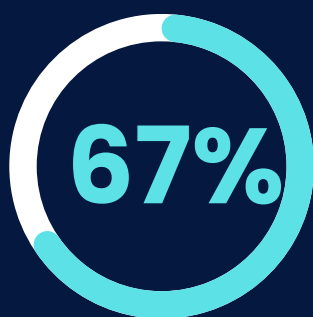


Des publics sous-représentés

Les seniors représentent seulement 2% des usagers. La présence des femmes reste également marginale : 17% sur les terrains multisports, 11% sur les terrains collectifs.

Ces écarts mettent en évidence la difficulté pour ces publics à s'approprier les équipements.

Nous avons réalisé des comptages in situ sur un échantillon de 43 équipements sportifs de Nouvelle-Aquitaine. Pour chaque équipement, deux sessions de comptage ont été réalisées à des jours prédéfinis (un mercredi et un samedi), sur une plage horaire fixe de 10 à 20 heures. Ces sessions ont eu lieu d'avril à la mi-juin 2025.



> 3. Des attentes fortes d'amélioration

Malgré ce haut degré de satisfaction, 2 usagers sur 3 des usagers souhaitent des améliorations.

3 priorités se dégagent



Un meilleur aménagement
espaces ombragés, confort



Un entretien renforcé



Une sécurisation accrue

> 2. Une offre appréciée par les sportifs aguerris

99%



TAUX DE SATISFACTION

vis-à-vis de la qualité des équipements

Les usagers sont majoritairement des pratiquants réguliers et ces équipements sont donc bien adaptés à un public jeune et autonome. La satisfaction est quasi unanime

- **73%** font du sport au moins une fois par semaine
- **37%** possèdent une licence sportive (au-dessus de la moyenne nationale)
- **62%** les utilisent chaque semaine

> 4. L'impact croissant du changement climatique

La vague de chaleur de mai-juin 2025 a fortement réduit l'usage : sur 7 équipements observés un jour de canicule, 6 n'ont accueilli aucun usager.

Adapter les espaces au changement climatique devient un enjeu crucial : couverture, végétalisation, fontaines, ou éclairage pour un usage en soirée.



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur les résultats détaillés, vous pouvez consulter [l'annexe 2B](#) de l'étude

Monographie régionale : Nouvelle Aquitaine*

4.L'occupation des équipements sportifs scolaires

Les équipements sportifs scolaires sont présents dans une majorité d'établissements, mais leur état reste perfectible et leur disponibilité parfois insuffisante, notamment dans les grands établissements. Leur usage est majoritairement scolaire, mais l'ouverture à l'externe est bien réelle et globalement bien perçue. Enfin, la présence de nombreux créneaux vacants, surtout en dehors du temps scolaire, révèle un gisement d'utilisation encore peu exploité.

**L'enquête a recueilli les réponses de 511 collèges et lycées de la région (mai 2025)*

ENSEIGNEMENTS



1. Un parc d'équipements aux états contrastés

- **61%** des établissements disposent d'au moins un équipement sportif
- **Les plus fréquents** : plateaux multisports, puis salles multisports et salles spécialisées (dojo, danse, gymnastique...)
- **64%** jugent avoir assez de créneaux pour l'EPS, mais ce chiffre tombe à 42% dans les grands établissements (+1000 élèves)
- Seuls **49%** estiment leurs équipements en bon ou très bon état, avec des difficultés marquées pour les terrains de grands jeux et plateaux multisports



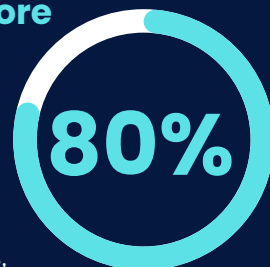
EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur les résultats détaillés, vous pouvez consulter [l'annexe 2C](#) de l'étude



2. Des créneaux encore sous-exploités

Malgré cette forte occupation, 80% des établissements déclarent avoir des créneaux vacants, principalement le week-end (63%) et pendant les vacances scolaires (68%), dont 40% en été. Cela souligne un potentiel supplémentaire de mutualisation.



3. Un usage scolaire dominant mais une ouverture réelle vers l'externe

50%

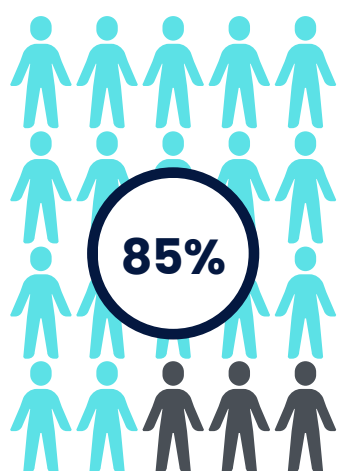
des établissements ouvrent leurs équipements à des structures extérieures, surtout via les gymnases (82%)

- L'ouverture est facilitée par la présence d'un accès externe (42% des sites)
- Les associations sportives représentent 82% des usagers externes, bénéficiant de 12h/semaine
- Dans 61% des cas, la mise à disposition est gratuite, et les relations sont jugées bonnes ou très bonnes par 78% des établissements
- De fortes disparités départementales sont observées.

www.reallygreatsite.com

Analyse de la satisfaction des usagers

Ces résultats sont issus d'une étude quantitative réalisée auprès de 5000 personnes âgées de 16 ans et plus et résidant en France métropolitaine



Une pratique sportive ancrée dans la vie des français

85% des Français déclarent avoir pratiqué au moins une activité physique et sportive au cours des douze derniers mois. Cette pratique est marquée par plusieurs tendances structurantes :



La multi pratique des activités physiques et sportives



L'essor des sports de forme



L'autonomie de la pratique



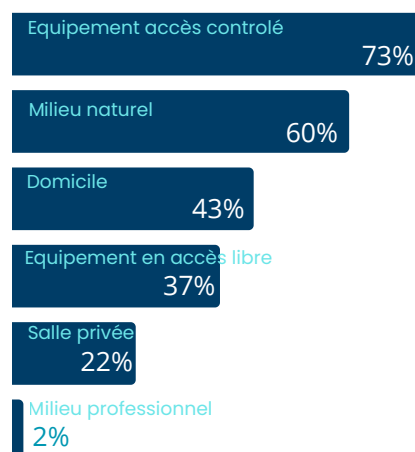
La diversification des lieux de pratique

Ces évolutions traduisent une démocratisation de la pratique sportive, mais également une redéfinition des usages, qui interroge sur la capacité du parc d'équipements à accompagner cette diversité et la mutation des pratiques.

Du gymnase à la nature : la diversité des lieux de sport

Les Français diversifient leurs lieux de pratique sportive : chacun en fréquente en moyenne 3,5 par an. Les équipements à accès contrôlé restent centraux (73% des pratiquants), suivis des espaces naturels (60%) et de la pratique à domicile, désormais ancrée depuis le COVID. Les équipements de proximité en accès libre séduisent 37% des pratiquants, tandis que les salles privées marchandes en attirent plus de 20%, portées par l'essor du fitness, du padel ou du foot à 5.

Les usages varient selon l'âge : les plus jeunes privilégient les équipements contrôlés, accès libre et salles privées, tandis que les plus de 55 ans se tournent davantage vers la nature.



1. Les équipements à accès contrôlé : un modèle central mais à adapter

Les équipements à accès contrôlé restent centraux dans la pratique sportive des Français, avec un taux de satisfaction élevé (81%). Toutefois, un usager sur cinq signale des signes de vétusté, confirmant **l'enjeu du vieillissement du parc**. Enfin, **le développement de créneaux de pratique libre représente un fort potentiel**, puisque la moitié des non-usagers y seraient favorables, un intérêt encore plus marqué chez les plus de 55 ans (62%).

81%

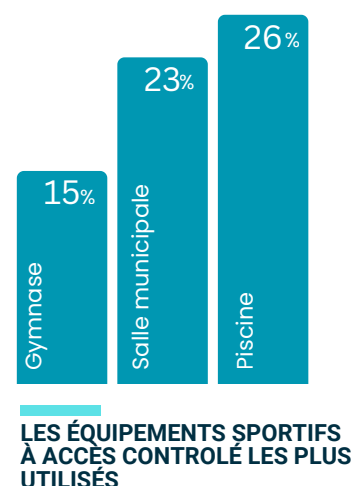
Taux de satisfaction des Français à propos des équipements à accès contrôlé
(taux calculé grâce à 10 critères différents)

ENSEIGNEMENTS



> 1. Un modèle central mais vieillissant

Les équipements à accès contrôlé demeurent le principal lieu de pratique des Français. Les piscines, les salles municipales et les gymnases figurent parmi les plus fréquentés. Leur usage varie selon les publics : les 16-24 ans y sont les plus assidus, tandis que certaines installations comme les piscines, golfs ou pas de tir attirent davantage les plus de 55 ans. Les équipements à accès contrôlé restent les plus fréquentés (73% des pratiquants) et globalement appréciés (81% satisfaits), mais près d'un sur cinq signale des signes de vétusté, notamment dans certaines installations (patinoires, dojos, pas de tir).



> 2. Des attentes fortes sur l'expérience usager

Les usagers expriment des priorités claires pour améliorer leur expérience :

36%

Elargir les créneaux d'ouverture

31%

Proposer des créneaux plus adaptés

28%

Améliorer la propreté des lieux

> 3. Un potentiel à développer avec la pratique libre

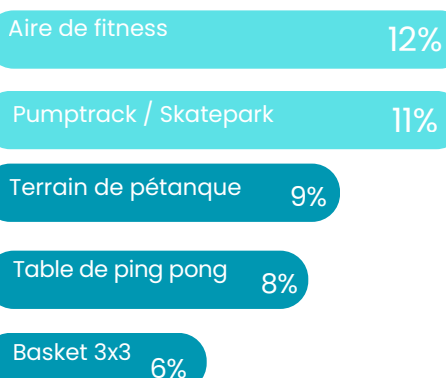
Parmi les non-usagers (27% des pratiquants), beaucoup privilégient volontairement le plein air, mais certains dénoncent des freins plus contraints : coût jugé trop élevé (20%) ou absence d'équipements proches (11%).

Fait marquant, **la moitié de ces non-usagers (50%) se disent intéressés par des créneaux de pratique libre, une demande encore plus forte chez les seniors (62%).**

2. Les équipements en accès libre : une offre en plein essor mais inégalement partagée



TOP 5 DES ÉQUIPEMENTS EN ACCÈS LIBRE LES PLUS UTILISÉS



Les équipements de proximité en accès libre occupent une place croissante dans le paysage de la pratique sportive. Portés par des investissements récents, ils répondent à une demande de flexibilité, de gratuité et d'autonomie particulièrement recherchée chez les jeunes générations. Les aires de fitness, les pumptracks et les skateparks sont les équipements en accès libre les plus utilisés par les Français et incarnent une forme de sport accessible, sans contraintes d'horaires ou d'inscription.

ENSEIGNEMENTS



1. Une offre attractive mais marquée par des inégalités

Les équipements en accès libre séduisent surtout les jeunes (16-34 ans) et incarnent une pratique flexible et gratuite (12% des Français ont utilisé une aire de fitness en plein air).

En revanche, les seniors et les femmes restent sous-représentés : seuls 40% des usagers des terrains multisports sont des femmes*, et les +55 ans ne s'y retrouvent guère, sauf sur les terrains de pétanque (43%).



Une offre plébiscitée par les jeunes générations

Usage très majoritaire des 16-34 ans



Une pratique des femmes en retrait

Sur les terrains multisports et les terrains de basket 3x3 notamment, elles ne représentent que 40% des pratiquants



Absence des seniors

Les + 55 ans y sont très peu présents, à l'exception des terrains de pétanque (43% des utilisateurs)

*Des résultats en cohérence avec la monographie régionale, bien que l'on observe, dans notre panel de Français interrogés en ligne, une part supérieure de pratiquantes sur les équipements en accès libre que celle observée sur le terrain en Nouvelle Aquitaine."

➤ 2. Des usagers globalement satisfaits mais critiques sur l'entretien et les services

Le taux de satisfaction atteint 78%, porté par la proximité (85%) et l'accessibilité (85%). Mais un usager sur cinq pointe un vieillissement des infrastructures, notamment les terrains multisports (32% jugés vétustes). Les critiques portent aussi sur les délais de réparation et le manque de services : animation, casiers, fontaines ou sanitaires.



➤ 3. Un potentiel de développement fort mais conditionné à des améliorations

Chez les non-usagers, **le principal obstacle à l'utilisation des équipements en accès libre reste l'absence d'infrastructures à proximité.**

Outre le manque de temps, l'absence de couverture du site et le manque d'éclairage sont également fréquemment pointés du doigt par les non-usagers.

47%

Près d'un non-usager sur deux (47%) serait intéressé par la pratique en accès libre si des aménagements étaient réalisés.

Les priorités sont la robustesse et l'entretien (25%), la sécurité (25%), mais aussi l'ajout d'équipements : éclairage (24%), couverture (24%), commodités (19%).

3. Une forte demande de nouveaux équipements, en particulier en accès libre

ENSEIGNEMENTS



1. Des inégalités territoriales fortes malgré un attachement massif aux équipements

Les équipements sportifs occupent une place centrale dans la vie des Français : plus d'un sur deux (54%) juge leur présence « essentielle » pour le bien-être, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire.

Pourtant, derrière cette importance unanimement reconnue, de fortes disparités apparaissent. Si 61% des Français se disent globalement satisfaits du nombre d'équipements proches de chez eux, seuls 49% des habitants de communes de moins de 2000 habitants partagent ce constat. Dans ces territoires, le manque d'accessibilité se fait aussi sentir : 59% seulement estiment pouvoir rejoindre facilement un équipement sportif, soit 9 points de moins que la moyenne nationale.

Enfin, près d'un Français sur cinq (19%) considère que l'offre ne correspond pas à ses pratiques, une proportion qui monte à 28% dans les petites communes.

Un attachement fort

54%

des Français jugent leur présence "essentielle" pour le bien-être, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire

Une satisfaction relative

61%

une courte majorité de Français se disent satisfaits du nombre d'équipements sportifs situés à proximité de leur domicile

Une offre hétérogène

28%

des personnes qui résident dans des communes de moins de 2000 habitants considèrent que les équipements disponibles ne correspondent pas à leur pratique



2. Une forte demande de nouveaux équipements, en particulier en accès libre

8/10

Près de 8 Français sur 10 aimeraient disposer davantage d'équipements sportifs dans leur commune

Cette attente est partagée par l'ensemble de la population française, quel que soit l'âge ou le genre.

Les attentes se concentrent sur les équipements qui permettent la pratique des disciplines les plus prisées : sentiers de randonnée/parcours santé, les espaces de fitness de plein air et les piscines.

L'intérêt exprimé pour les équipements en accès libre (51%) dépasse légèrement celui manifesté pour les équipements à accès contrôlé (47%).

En conclusion



Les Français se déclarent globalement satisfaits de l'offre d'équipements sportifs existante, avec des niveaux élevés de satisfaction, qu'il s'agisse des équipements à accès contrôlé ou en accès libre. Toutefois, des points de vigilance apparaissent, notamment sur l'état des infrastructures, les délais de réparation, la qualité des services associés (propreté, vestiaires, animation) et l'adaptation des horaires aux rythmes de vie. Par ailleurs, les non-usagers expriment un intérêt marqué pour des formules plus souples, telles que les créneaux de pratique libre.

L'étude révèle également des attentes fortes vis-à-vis de nouveaux équipements, particulièrement en accès libre, et met en avant de fortes disparités territoriales. Les habitants des petites communes expriment davantage de frustrations, liées à la fois à l'insuffisance des équipements disponibles et à leur inadéquation avec les besoins exprimés.

En définitive, si l'offre actuelle répond aux besoins d'une majorité, elle doit désormais évoluer pour accompagner la diversification des usages, réduire les inégalités territoriales et mieux intégrer les nouvelles formes de pratique. Le défi pour les années à venir sera moins quantitatif que qualitatif : il s'agira de concevoir et de gérer des équipements capables de s'adapter aux usages locaux tout en répondant à l'impératif budgétaire.



EN SAVOIR PLUS

Retrouvez dans l'[annexe 3](#) de cette étude l'ensemble des résultats de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des 5000 Français.

Principaux enseignements et recommandations

Ces enseignements et recommandations reposent sur **une approche méthodologique mixte combinant données quantitatives et analyses qualitatives**. Elle s'appuie d'une part sur le **recensement de données de fréquentation** des équipements à l'échelle nationale et territoriale. D'autre part, elle s'appuie sur **une trentaine d'entretiens qualitatifs approfondis** avec les acteurs du secteur afin de recueillir leur perception de l'utilisation des équipements et les difficultés rencontrées dans la gestion des usages.

Cette méthodologie a permis de mettre en lumière à la fois les tendances globales et les spécificités locales, de confronter les perceptions des usagers et des gestionnaires avec les données réelles, et d'identifier les écarts entre la capacité théorique et l'usage effectif. L'ensemble des données recueillies a été analysé de manière transversale, afin de dégager des constats fiables et de formuler des recommandations opérationnelles et stratégiques pour optimiser l'utilisation et la planification des équipements sportifs.

L'ensemble de ces éléments a par ailleurs été confronté à une cinquantaine d'acteurs du secteur lors d'une journée d'ateliers organisée en juin 2025, pour partager ces constats et ajuster les recommandations proposées.



EN SAVOIR PLUS

Cette synthèse restitue les principaux constats et recommandations détaillés dans [l'annexe 4](#) de l'étude

L'objectif est d'apporter aux décideurs publics et aux acteurs du sport une vision claire des enjeux et des pistes d'action pour améliorer la gestion, l'efficacité et l'accessibilité du parc d'équipements sportifs. L'enjeu n'est plus seulement de construire davantage d'infrastructures, mais de mieux utiliser, adapter et faire évoluer le parc existant pour répondre aux attentes d'une société où la pratique sportive se diversifie.

Quatre grandes dimensions structurent cette dernière partie de l'étude :

1

MESURER ET PILOTER L'OCCUPATION DES ÉQUIPEMENTS

Cette partie met en évidence le manque de données fiables et partagées sur la fréquentation, et propose des outils simples (diagnostic d'usage, méthodes harmonisées, alimentation de Data ES) pour objectiver les décisions et orienter les investissements.

2

CONCILIER LES USAGES ET LES USAGERS

Elle traite des tensions liées à l'attribution des créneaux et du besoin de gouvernance partagée : comités d'usagers, chartes locales de répartition, mutualisation intercommunale, plannings publics et médiation, afin de rendre l'allocation des usages plus transparente, équitable et efficace.

3

OPTIMISER L'USAGE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

Il est abordé ici l'activation des périodes creuses, l'accueil des pratiques émergentes et autonomes, l'ouverture encadrée des équipements scolaires, la revalorisation des espaces en accès libre et l'auto-réservation, pour élargir l'accès sans investissements lourds.

4

DÉFINIR LES PRIORITÉS POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE DEMAIN

Face aux contraintes budgétaires, foncières et environnementales, les investissements doivent être plus sélectifs et qualitatifs. Il est proposé de changer de modèle : stratégie nationale pluriannuelle, critères sociaux et environnementaux dans les financements, développement de normes de fréquentation et d'indicateurs d'impact, inclusion des publics éloignés et innovation (espaces modulaires, lieux de vie connectés).

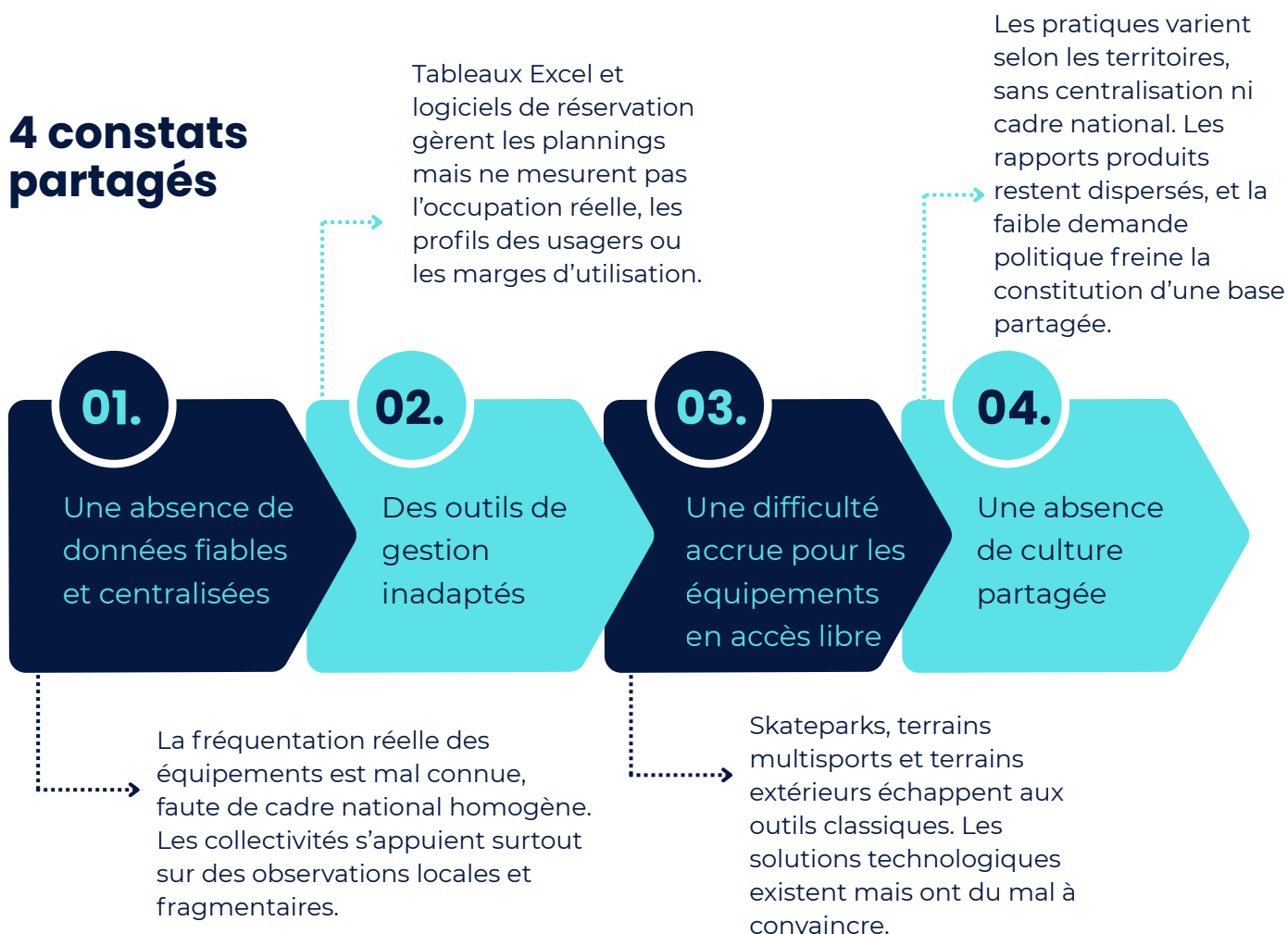
Ces quatre volets offrent une lecture transversale des problématiques rencontrées, et posent les bases d'une stratégie renouvelée pour concilier efficacité, équité et durabilité dans la gestion de l'accès aux équipements sportifs.

1. Mesurer et piloter l'occupation des équipements

La mesure de l'occupation des équipements sportifs est aujourd'hui un sujet majeur pour les collectivités territoriales, les fédérations et l'ensemble des acteurs du mouvement sportif. Si la demande d'accès au sport ne cesse de croître, les outils permettant de connaître et d'objectiver la fréquentation des équipements demeurent lacunaires. Cette méconnaissance limite la capacité de pilotage, entretient des tensions dans l'attribution des créneaux et complique la rationalisation des investissements publics.



4 constats partagés



RECOMMANDATIONS

#1

Rendre obligatoire un diagnostic d'usage avant tout projet de construction cofinancé par des fonds publics

Cette mesure vise à garantir l'adéquation entre les investissements et les besoins réels des habitants. Elle garantirait des projets mieux adaptés aux attentes des usagers et renforcerait la légitimité des décisions publiques. Pour être efficace, elle doit être intégrée à une logique de planification territoriale (bassin de vie, SCOT, plans sportifs locaux) et associée à une concertation avec les usagers.

#3

Élaborer une boîte à outils nationale

Elle permettrait aux collectivités de disposer de méthodes simples et homogènes pour collecter des données fiables : grilles d'observation standardisées, formulaires numériques accessibles (QR codes), méthodologies de diagnostic d'usage, bonnes pratiques issues des expérimentations locales. L'objectif est d'élever le niveau de connaissance sans imposer une technicité excessive ou une procédure complexe.

#2

Enrichir et valoriser la base Data ES

Cette base nationale pourrait devenir l'outil centralisateur des informations relatives à l'occupation et à la fréquentation des équipements. En ouvrant la possibilité pour les collectivités d'y intégrer leurs données de gestion et d'usage ou par interopérabilité des données avec les solutions numériques de gestion des plannings, elle offrirait une vision consolidée et exploitable à l'échelle nationale. Cet enrichissement contribuerait à une meilleure lisibilité pour les décideurs et favoriserait les comparaisons entre territoires.

#4

Renforcer la coopération locale avec le système éducatif

Les établissements scolaires représentent un usager majeur des équipements, mais la coordination entre rectorats, collectivités et clubs reste perfectible. Un dialogue structuré permettrait d'optimiser l'utilisation des créneaux, d'éviter les plages non utilisées et de favoriser la complémentarité entre pratiques scolaires, associatives et libres.



2. Concilier les usages et les usagers



La gestion des équipements sportifs repose sur une répartition délicate des créneaux entre scolaires, clubs, associations, et parfois grand public. Dans un contexte de forte demande, les tensions sont nombreuses et révèlent les limites d'une gouvernance cloisonnée. Pourtant, les différents travaux menés dans le cadre de cette étude montrent que des marges de manœuvre existent, notamment en valorisant les créneaux sous-exploités, en améliorant la concertation entre acteurs, et en renforçant la transparence des choix.

4 constats partagés



Une pression indéniable sur les équipements

Les soirées dans les gymnases et piscines concentrent les tensions, obligeant parfois les clubs à refuser des adhésions. Pourtant, certains créneaux (journée, week-ends, vacances) restent sous-utilisés.



Une coordination insuffisante entre les acteurs

Les établissements scolaires communiquent peu leurs disponibilités, les clubs se concurrencent entre eux, et les collectivités manquent d'outils pour avoir une vision globale et optimiser l'allocation des créneaux.



Des inégalités de traitements ressenties

La priorisation (scolaires, clubs, haut niveau) apparaît opaque, les pratiquants non licenciés restent ignorés, ce qui entretient frustrations et tensions.



Un rôle d'agents en mutation

Les gardiens d'équipements, historiquement chargés de missions techniques, voient leurs fonctions évoluer vers une gestion plus sociale et relationnelle. Ils manquent toutefois de formation, d'outils et de reconnaissance pour assumer pleinement ce rôle.

RECOMMANDATIONS

#5

Développer la mutualisation à l'échelle intercommunale

En regroupant les collectivités propriétaires et gestionnaires d'équipements, il devient possible d'identifier des complémentarités entre infrastructures et de répartir plus intelligemment les usages notamment dans les espaces urbains intercommunaux. Cette approche territoriale favoriserait une meilleure cohérence et permettrait de répondre plus efficacement aux besoins des habitants.

#7

Encourager l'usage de plannings publics et collaboratifs

Le recours à des outils numériques ouverts offrirait une flexibilité nouvelle en permettant aux clubs et usagers de visualiser en temps réel les disponibilités et de libérer les créneaux non utilisés. Cette transparence contribuerait à améliorer le taux d'occupation (quand il y a des marges) et faciliterait l'émergence d'usages plus diversifiés.

#6

Etablir des chartes locales de partage des créneaux

Ces chartes, élaborées par les collectivités en concertation avec les acteurs, permettent de fixer des principes clairs sur les priorités, la transparence des arbitrages et les conditions d'accès. Communiquer largement sur ces règles contribue à renforcer la confiance et à réduire les contestations.

#8

Former et outiller les agents à la médiation et à la gestion partagée

Les gardiens des équipements sportifs doivent être accompagnés pour assumer pleinement leur rôle de régulateurs sociaux. Des outils adaptés et une formation spécifique à la médiation, à la gestion de conflits et à l'accueil de publics diversifiés leur permettrait de devenir des acteurs stratégiques de la bonne utilisation des équipements.

#9

Inciter à la création de comités d'usagers pour les équipements

Ces instances de dialogue permettraient de réunir clubs, établissements scolaires, associations et usagers libres pour fluidifier la gestion des créneaux et anticiper les conflits dans les équipements les plus sollicités. Elles contribueraient à rendre les choix plus transparents, à favoriser la mutualisation des espaces, à renforcer l'acceptabilité sociale des décisions et à limiter les conflits.

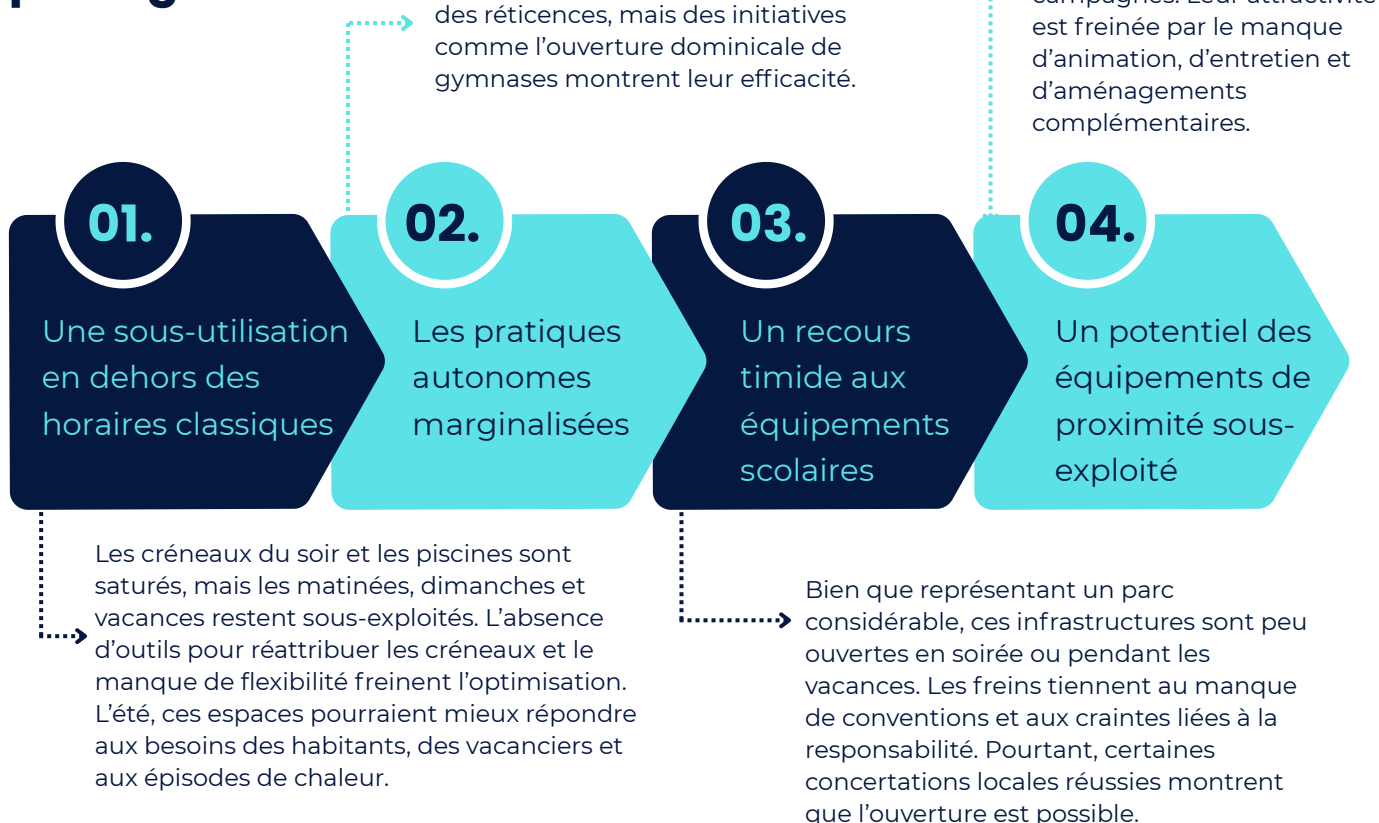


3.Optimiser l'usage des équipements sportifs existants

Alors que la demande sportive se diversifie et que de nouvelles formes de pratique se développent, une part importante du parc d'équipements reste encore insuffisamment exploitée. Les rigidités organisationnelles, le poids des usages traditionnels et le cloisonnement des responsabilités limitent la valorisation de créneaux vacants et freinent l'accueil de publics émergents. Pourtant, plusieurs leviers existent pour optimiser l'usage des équipements : activation des périodes creuses, ouverture à la pratique autonome, mobilisation des équipements scolaires et requalification des espaces en accès libre.



4 constats partagés



RECOMMANDATIONS

#10

Optimiser l'utilisation des tranches horaires pendant les périodes creuses

Les collectivités pourraient être encouragées à identifier et cibler les périodes systématiquement sous-exploitées (vacances, week-ends, créneaux en journée) pour les valoriser par des stages, des pratiques libres, ou des partenariats associatifs. Une communication spécifique et des outils de suivi permettraient d'ajuster en continu l'offre. Ce levier peu coûteux améliorerait la rentabilité sociale des équipements et constitue un levier pour élargir l'accès au sport.

#12

Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires, les entreprises et les structures de loisirs

L'ouverture de ces équipements à la vie locale permettrait de mobiliser un patrimoine sous-utilisé sur certaines plages horaires, tout en partageant les coûts de fonctionnement. Les entreprises engagées dans une démarche RSE, ou les établissements scolaires disposés à conclure des conventions d'usage, pourraient constituer des partenaires stratégiques pour les collectivités. La simplification du cadre réglementaire (assurances, conventions types) et la création d'instances de dialogue local seraient déterminantes pour faciliter ces coopérations.

#11

Ouvrir davantage les équipements à accès contrôlé à la pratique libre

Même partiellement, il est nécessaire de permettre aux usagers autonomes d'accéder aux gymnases ou salles spécialisées via des créneaux reservables individuellement ou en petits groupes. Un déploiement progressif, accompagné d'expérimentations locales, limiterait les risques de conflits d'usage.

#13

Inciter à la mise en place d'une politique d'animation des équipements en accès libre

Pour renforcer leur visibilité et stimuler leur fréquentation, il est recommandé (notamment dans le cadre des Plans 5000 Terrains de sport (2022-2023) et Plan 5000 EG24) de les animer à travers des événements sportifs, des ateliers encadrés, ou la présence facilitante d'associations locales. Cette dynamique est particulièrement cruciale dans les quartiers prioritaires et zones peu dotées. Elle permettrait d'attirer des publics plus diversifiés (notamment femmes et seniors) et de donner un rôle central à ces équipements dans la cohésion sociale.

#14

Repenser les équipements en accès libre comme de véritables lieux de vie

Ces espaces doivent être conçus comme intergénérationnels, sécurisés et adaptés aux conditions climatiques. Couvertures partielles, éclairage adapté, signalétique inclusive, bancs, fontaines ou espaces pour enfants renforceraient leur attractivité et leur fréquentation. L'enjeu est de transformer ces lieux en pôles conviviaux, favorisant la mixité sociale et l'inclusion.

4. Définir des priorités pour les équipements sportifs de demain



Dans un contexte marqué par des contraintes financières, foncières et environnementales, la question des équipements sportifs ne se limite plus à construire davantage, mais à concevoir des espaces réellement utiles, inclusifs et durables. Comment repenser les critères de décision et d'investissement, afin que les équipements de demain soient adaptés aux évolutions des pratiques, accessibles aux publics éloignés et intégrés dans une logique de transition écologique ? Cette partie met en lumière les principaux constats et propose des priorités stratégiques pour construire une nouvelle génération d'équipements sportifs.

4 constats partagés



Des équipements mal adaptés aux usages

Trop souvent conçus de façon standardisée et coûteuse, certains équipements restent sous-utilisés. À l'inverse, les démarches de planification partagées avec les habitants et les associations sportives permettent d'anticiper plus finement les besoins.



Des publics encore exclus

Femmes, seniors, personnes en situation de handicap, habitants des QPV ou zones rurales rencontrent des obstacles d'accès. Les équipements restent souvent fréquentés par les jeunes hommes, surtout en accès libre. Des dispositifs d'animation ciblés montrent pourtant leur efficacité pour diversifier les publics.



Pression budgétaire, foncière et climatique

Le modèle de la construction neuve atteint ses limites. Les collectivités doivent privilégier réhabilitation, mutualisation et projets sobres, modulables et durables.



Innovation et attractivité

Les pratiquants recherchent désormais bien-être, convivialité et expériences. Les équipements pensés comme lieux de vie, intégrant animation, numérique et services, favorisent la fréquentation de publics plus diversifiés et génèrent de nouvelles opportunités.

RECOMMANDATIONS

#15

Établir une stratégie nationale pluriannuelle de construction et de rénovation

La mise en place d'un cadre stratégique partagé sur dix ans permettrait de donner de la cohérence aux investissements, de dépasser la logique ponctuelle d'appels à projets et d'apporter de la visibilité aux collectivités. Cette stratégie devrait être construite autour de critères sociaux, environnementaux et économiques. Pour garantir son efficacité, elle gagnerait à être co-construite avec les acteurs du secteur, et intégrée aux contrats de plan État-région afin d'assurer un financement pérenne et une mise en œuvre territorialisée.

#17

Soutenir activement les collectivités qui évaluent l'usage de leurs équipements par les publics éloignés

Il est essentiel d'encourager les territoires qui mènent des diagnostics spécifiques sur la pratique sportive des femmes, des seniors, des habitants des quartiers prioritaires ou des personnes en situation de handicap. Ce croisement avec les politiques de santé, jeunesse ou insertion permettrait de mieux cibler les investissements et de renforcer l'équité territoriale en ouvrant l'accès au sport aux publics les plus éloignés.

#19

Diffuser un guide opérationnel de bonnes pratiques

Un document national, régulièrement actualisé et illustré de cas concrets, pourrait devenir un outil de référence pour les collectivités. Construit à partir des retours d'expérience, il proposerait des solutions pratiques (programmation, animation, adaptation, modularité) et favoriserait le partage d'innovations locales. Sa diffusion via l'ANDIISS ou l'ANDES contribuerait à homogénéiser les pratiques.

#16

Développer une culture nationale de la mesure et de l'évaluation

Aujourd'hui, la fréquentation réelle des équipements et leur impact social restent très peu documentés. La mise en place de normes de fréquentation par type d'équipement et de référentiels partagés sur l'utilité sociale offrirait aux décideurs des outils d'aide à la décision inédits. Ces données permettraient de dépasser la seule logique budgétaire pour valoriser les retombées sociales et sanitaires. L'objectif serait de produire, à l'échelle nationale, des normes de fréquentation comparables et des indicateurs partagés sur l'utilité sociale des équipements.

#18

Intégrer des critères d'efficacité sociale et environnementale dans les subventions publiques

Les aides à l'investissement doivent être conçues comme de véritables leviers incitatifs. En modulant systématiquement le financement en fonction de la performance environnementale et sociale, l'État encouragerait des projets plus responsables. Ce mécanisme inciterait à privilégier la rénovation et les équipements modulables, tout en orientant les financements vers les projets les plus utiles et durables.

Analyse de la fréquentation des équipements sportifs

En savoir plus

- Les **annexes détaillées** de l'étude permettent d'approfondir chaque volet :
- [Annexe 1](#) La revue de littérature,
 - [Annexe 2A](#) L'analyse nationale des taux d'occupation des équipements,
 - [Annexe 2B](#) Les résultats de l'enquête sur les équipements sportifs en accès libre en Nouvelle Aquitaine,
 - [Annexe 2C](#) Les résultats de l'enquête sur les équipements sportifs dans les établissements scolaires en Nouvelle Aquitaine,
 - [Annexe 3](#) L'analyse de la satisfaction des Français vis-à-vis des équipements sportifs,
 - [Annexe 4](#) Les principaux enseignements et recommandations.
- En complément vous pouvez également retrouver **une infographie récapitulative** qui permet de visualiser en 6 pages l'essentiel des résultats et tendances dégagées.

Etude réalisée par

OLBIA



médiafilère



Contact :

➤ **Mail** PRN-SI@creps-pdl.sports.gouv.fr